

Conseil municipal Séance du 18 mars 2021

<u>Étaient présents</u>: Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Point Frédéric, Le Breton Michel, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs: Mme Béatrice Balada donne pouvoir à M. Michel Le Breton, Mme Valérie Cillon donne pouvoir à M. Frédéric Point.

Absents excusés: Mmes Marie-Josèphe Bâcle, Céline Thomas,

Finances

Subvention – Le conseil municipal vote une subvention d'un montant de 700 € au profit de l'ADMR.

<u>Admission en non-valeur</u> – Pour faire suite à la demande du Service de Gestion Comptable, le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 22.80 € correspondant à des factures de cantine et d'accueil de loisirs.

Affaires sociales

<u>Accueil de loisirs</u> – L'accueil de loisirs des vacances de février s'est très bien passé. Dorianne Brémond a repris son poste suite à son congé de maternité. Actuellement, l'organisation du service enfance est perturbée car plusieurs agents sont atteints cas contact.

<u>Barème pour les petites et grandes vacances</u> - Actuellement, il existe un tarif à l'heure pour les journées du mercredi et ALSH des petites vacances et un tarif à la journée pour les grandes vacances. Dans un souci de simplicité et d'harmonisation, la commission souhaite mettre en place un tarif à la journée pour l'ensemble des vacances. La validation de ces tarifs sera proposée à la prochaine réunion.

<u>Site internet</u> – Comme indiqué lors de la précédente réunion, le devis de l'entreprise A3 Web a été retenu. Après discussion avec l'entreprise afin de déterminer les différentes options, le devis définitif s'élève à 8 102.50 € HT. La société A3 web va travailler avec le secrétariat de mairie pour la récupération des informations. La commission devra faire le choix du design et des couleurs. Le nouveau site devrait être opérationnel à l'automne 2021.

<u>Panneau d'affichage numérique</u> – Suite aux rencontres avec les fournisseurs, le conseil municipal décide de retenir le devis de Cocktail Vision pour la fourniture d'un panneau d'affichage numérique de 2 m² double face. Montant du devis : 19 000 € HT. Il faudra prévoir en supplément les prestations suivantes : création du massif béton et travaux inhérents aux installations électriques et internet.

<u>Logo</u> – La commission travaille sur la création d'un logo qui serait plus moderne que le blason et plus représentatif du dynamisme de la commune. Une étudiante en graphisme a fait des propositions. La commission a présélectionné 3 propositions. La population sera consultée via une enquête dans le prochain bulletin municipal.

<u>Bulletin municipal</u> – Le bulletin est en cours d'impression, il sera livré au plus tard le 25 mars 2021 et devra être distribué avant le dimanche 28 mars 2021 par les membres du conseil municipal.

Développement et Cadre de Vie

<u>Voirie</u>

<u>Signalisation</u> – le conseil municipal valide le devis de l'entreprise ESVIA d'un montant de 839.46 € HT pour des travaux complémentaires de signalisation.

<u>Columbarium</u> – Les travaux d'installation ont été réalisés par l'entreprise Granimont. Il reste le dallage à poser par les employés communaux.

<u>Étang du Cormier</u> – Le conseil municipal valide le devis complémentaire pour l'arrachage des roseaux. Montant : 536.40 € TTC.

<u>Parterres devant la mairie</u> – Claude Rouilllard demande s'il est envisagé d'installer des parkings pour les vélos (vélos électriques).

<u>Ruisseau de la Pommeraye</u> – Béatrice Balada doit rencontrer un représentant de l'entreprise Pasquier pour évoquer l'entretien du ruisseau suite au reméandrage et l'entretien des arbres situés le long de l'entreprise sur la RD 148.

<u>Aire de jeux devant la salle du Cormier</u> – Suite à l'aménagement réalisé devant la cantine, dans un souci d'harmonisation, l'employé responsable des espaces verts propose de mettre du gazon synthétique sur la seconde partie.

<u>Bâtiments</u>

<u>Travaux d'électricité</u> - L'entreprise Lemaitre a terminé le tableau électrique de la supérette. Cependant, il reste des éléments non conformes qui devront être chiffrés. Les autres travaux seront réalisés le 24 mars à la salle de sport et le 25 mars à la mairie (salle du Conseil).

<u>Église</u> – Les travaux de ravalement sont terminés mais ne donnent pas entière satisfaction. La facture sera mise en instance tant que les pierres n'auront pas été mieux posées. Il faudra prévoir le remplacement du panneau d'affichage extérieur de l'église et de celui de la mairie.

Agglomération du Choletais

<u>Aide pour l'achat de vélo à assistance électrique (VAE</u>) – A partir du 15 avril 2021, l'AdC va proposer une aide d'un montant de 25 % par vélo avec un plafond de 250 €. Une aide complémentaire peut être versée par l'État mais elle est soumise à des conditions de revenus.

<u>PLUI</u> – Le bureau d'étude qui avait été engagé pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a démissionné. Un ingénieur va être recruté par l'AdC pour poursuivre l'étude.

<u>Station d'épuration</u> – La commune est toujours dans l'attente des résultats de l'étude. S'il y a saturation ce sera un vrai problème pour le futur lotissement et pour l'extension de la zone artisanale. Louis-Marie Guetté a demandé à l'AdC s'il était possible de rallier la commune des Cerqueux au projet de station des communes de Somloire et La Plaine. L'adjonction de la commune des Cerqueux ferait passer un seuil de population et les normes ne seraient plus les mêmes.

Vente de bennes à ordures ménagères – L'AdC va mettre en vente des bennes au prix de 10 000 €.

<u>Harmonisation du prix de l'eau</u> – Les tarifs seront progressivement harmonisés d'ici 2024 ceci aura pour effet d'augmenter ou de baisser la facture des consommateurs selon les communes.

<u>Collecte des ordures ménagères</u> – Dans les écarts, pour la collecte les poubelles sont posées sur les accotements qui sont parfois instables et provoquent la chute des bacs. Quelques conseillers vont recenser les endroits qui posent des problèmes. Les informations seront remontées au service des déchets. Il a également été remarqué que certaines personnes ne rentrent jamais leurs bacs entre deux collectes. Après vérification, un rappel à l'ordre sera fait.

Broyage des végétaux – Une opération de broyage des végétaux aura lieu le vendredi 26 mars 2021 de 14h00 à 17h00 sur le parking de l'atelier communal. Les personnes apportent leurs branchages et repartent avec le broyat. L'objectif est de diminuer l'apport de végétaux à la déchèterie. Il faut s'inscrire préalablement sur le site de Cholet.fr ou au numéro vert gratuit 0800.97.49.49. La commune va prévoir un petit stock de branchage. Un employé communal devra être présent durant l'opération.

Questions diverses

<u>Supérette</u> – Le conseil municipal donne un accord de principe pour des travaux de rafraichissement (peinture) soient réalisés à la supérette. Ces travaux seront pris en charge et réalisés par la gérante.

<u>Demande de stationnement</u> – Dans le cadre d'un chantier devant être réalisé à l'entreprise Pasquier, une personne demande l'autorisation de stationner et l'accès à une prise de courant. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

Personnel communal – Afin de faciliter le retour d'Amélie Simonneau le 1^{er} avril 2021, le contrat de Béatrice Pineau a été prolongé de quelques jours.

Le conseil municipal est informé de l'approbation des lignes directrices de gestion par le Comité Technique du Centre de Gestion. Les lignes directrices de gestions constituent le document de référence pour la gestion des ressources humaines de la commune. Elles s'adressent à l'ensemble du personnel communal.

Somloiryzernay foot – Une réunion aura lieu le mercredi 24 mars 2021 à Yzernay pour discuter du projet de terrain synthétique.

<u>Déploiement de la fibre</u> – Lors de la réunion avec Anjou Numérique à Coron, les problèmes d'élagage ont été évoqués dans certaines communes. A certains endroits, la fibre a été déployée dans les branches. Aujourd'hui, si les travaux d'élagage ne sont pas réalisés le déploiement n'est pas réalisé. Il faudrait désigner un référent « élagage » sur chaque commune.

En ce qui concerne les difficultés de raccordement, c'est le fournisseur d'accès qui doit se débrouiller pour le raccordement, la commune n'a pas à intervenir.

Un signalement sera fait à Anjou Fibre pour un poteau téléphonique qui est presque tombé.

<u>Course Cholet Pays de La Loire</u> – La course passera aux Cerqueux le dimanche 28 ars 2021, c'est la Cerquoise Amicale Vélo qui gère les signaleurs.

CSSP Basket – Le club va utiliser le city stage le mercredi après-midi et le dimanche matin pour entraîner les jeunes.

<u>Salle Saint Jacques</u> – Le maire informe le conseil municipal qu'il a autorisé l'utilisation de la Salle Saint Jacques pour que les enfants puissent suivre la catéchèse.

<u>Élections départementales et régionales</u> – Le double scrutin aura lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

<u>Prêt de matériel</u> – Des tables de la salle du Cormier ont été prêtées à l'entreprise Pasquier pour une durée de 3 semaines.

Prochaines réunions

Conseil Municipal Jeudi 8 avril 2021 20h30

Maire/adjoint Samedi 3 avril (à confirmer)

Commission des finances Mardi 23 mars 2021 19h00

Commission affaires sociales Mardi 6 avril 2021 20h30

Commission développement du cadre de vie